

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 73 (1928)
Heft: 8

Artikel: Le futur développement de nos institutions militaires
Autor: Wildbolz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIII^e Année

N° 8

Août 1928

Le futur développement de nos institutions militaires¹.

Après avoir salué en termes chaleureux le beau Canton du Tessin et rendu hommage aux conseillers fédéraux Welti, Frey et Müller, aux généraux Herzog et Wille, aux colonels Feiss, Pfyffer, Isler et Sprecher, à ceux qui ont créé et perfectionné notre armée, le conférencier a exposé comme suit ses vues sur le futur développement de nos institutions militaires :

Notons d'abord que le Pacte de la Société des Nations ne sape aucunement nos institutions militaires. Au contraire, des spécialistes comme MM. de Waldkirch, Oeri et Bovet s'accordent à dire que ce Pacte nous impose l'obligation de rester armés. Ils sont convaincus que notre désarmement serait un danger pour l'Europe et que nos forces armées sont un élément essentiel de la paix.

Ni les puissances, ni les commissions de Genève n'ont jusqu'ici résolu la question du désarmement. Le grand socialiste et patriote français Jaurès, et ses continuateurs Paul-Boncour, de Brouckère et autres s'écrient : « Le premier pas au désarmement c'est l'introduction du système de milice. » Cette idée s'impose de plus en plus aux esprits, mais aucune grande puissance n'ose la réaliser. L'Allemagne le voudrait, mais les traités le lui interdisent.

A l'étranger, il y a une tendance générale à diminuer la durée du service sous les drapeaux, mais partout l'on se heurte à des difficultés d'exécution presque insurmontables. On reconnaît qu'il est possible de former, en un temps relativement court, de bons et braves soldats, mais on n'arrive

¹ Conférence du col.-cdt. de corps Wildbolz à la Société suisse des officiers à Lugano, le 17 juin 1928.

pas avec une année ou moins de service actif à constituer les cadres et les services auxiliaires nécessaires pour maintenir une armée de 20 classes d'âge et plus en état de préparation *permanente* à une entrée en campagne. Les moyens manquent pour organiser de grands exercices de réservistes et pour donner en temps de paix aux unités la cohésion indispensable pour la guerre.

On nous dit que les effectifs du temps de paix ne permettent que difficilement d'organiser des exercices même sur une petite échelle, et que l'instruction individuelle en souffre également. Il y a un trop grand *hiatus* entre les corps d'officiers de carrière et la troupe.

En outre, dans divers pays, grands et petits, il règne une certaine antipathie contre le service militaire et spécialement contre les appels de réservistes, sentiment qui se traduit parfois par de véritables mutineries.

* * *

Un fait a joué un rôle décisif dans nos institutions militaires d'après-guerre : c'est la résolution du chef de notre département militaire, le conseiller fédéral Scheurer d'inscrire en tête de son programme *le maintien d'un bon esprit dans l'armée*. Ce n'était pas chose facile, vis-à-vis de la lassitude créée par la longue inaction à la garde des frontières. (Qu'on songe à ce qui s'est passé dans la marine allemande !)

Nous devons être reconnaissants au conseiller fédéral Scheurer d'avoir réussi à maintenir et à renforcer le bon esprit traditionnel de notre armée de milices. Ce fut là une belle victoire sur le défaitisme menaçant. Toutes les questions d'organisation et de matériel durent provisoirement céder le pas à cette question primordiale.

Si à ce moment-là on avait laissé nos cadres se relâcher, il aurait été bien difficile de les animer à nouveau. Si l'on avait laissé entamer le bâtiment, il serait vite tombé en ruines et il aurait été bien difficile, peut-être impossible, de reconstruire. On a eu raison de prendre son temps pour résoudre les questions d'organisation ; on a eu raison également de ne pas changer les bases, mais de se borner à les compléter là où l'expérience de la guerre en a démontré la nécessité.

Je crois aussi qu'on a bien fait de reléguer momentanément à l'arrière-plan l'augmentation et la modernisation du matériel. Dans ce domaine, le temps perdu peut se rattraper avec de l'argent, et relativement vite. Autre chose est de ranimer des valeurs morales qu'on a laissé se désagréger.

Les *améliorations de matériel* réalisées (artillerie automobile, fusil-mitrailleur, etc.) étaient bien les plus urgentes et les plus efficaces. Nous nous félicitons de voir reprendre enfin en 1929 les indispensables *cours de répétition de landwehr*.

La question de l'aviation approche d'une résolution. Là aussi, le retard ne nuira pas à une solution rationnelle.

Pour le reste, il faut s'armer de patience.

La *mécanisation* tant prônée de la conduite de la guerre n'est pas, sur notre terrain difficile, sans inconvénients. Elle risque d'aller à fins contraires et d'alourdir l'action. Nous ne pourrons cependant guère nous dispenser de prendre des mesures de défense contre les chars d'assaut.

Nous ne devons pas prendre au tragique l'empoisonnement par les gaz de nos populations, épouvantail qu'agitent volontiers nos antimilitaristes. Notre terrain et notre climat rendront des entreprises de ce genre bien difficiles. Ici aussi, il convient d'attendre le développement des moyens d'attaque et de défense. Il ne saurait être question de déposer les armes pour cela, comme le prêchent certains idéologues et fanatiques.

L'envahisseur y regardera d'ailleurs à deux fois avant d'employer de pareils moyens contre un peuple qui observe loyalement ses engagements internationaux.

* * *

La plus grande difficulté contre laquelle notre armée a à lutter est l'*insuffisance des moyens*, notamment la courte durée de l'instruction du soldat, des cadres et de la troupe. Cette courte durée a, d'autre part, l'avantage de nous obliger à un travail intensif, et à des méthodes simples et efficaces. Pour le moment, il n'y a rien d'essentiel à changer à la durée de nos périodes d'instruction ; il faut chercher l'amélioration dans un meilleur groupement des périodes. Sur ce point, on a réalisé des progrès dans le roulement des cours de répétition annuels.

A l'ordre du jour est maintenant la question de l'amélioration de l'instruction de base de notre infanterie — troupes et cadres — par l'*adjonction du premier cours de répétition à l'école de recrues*. L'inconvénient serait de diminuer les effectifs des cours de répétition.

* * *

Nous sommes en train de refondre nos règlements.

Dans ce travail, l'idée maîtresse est d'aller notre chemin, sans nous laisser éblouir par de prétendues expériences de la guerre, parfois inapplicables à notre situation. Nous devons compter, d'une part, avec nos ressources modestes, mais d'autre part aussi avec les avantages que nous procurent notre terrain, notre adresse au tir, notre niveau culturel élevé.

Nous devons tirer tout le parti possible des facteurs moraux. *Nous devons parler au cœur de nos soldats*. Nous savons quel rôle le patriotisme a joué, par exemple, dans l'armée française pour compenser bien des défectuosités.

Notre armée, plus que toute autre, doit prendre racine dans le peuple ! Cela ne veut pas dire qu'il faille céder aux faiblesses, aux défauts du peuple ; au contraire, il faut les combattre énergiquement et les officiers doivent donner l'exemple de leur conduite.

On ne peut assez insister sur la nécessité pour nous de *faire simplement* et d'éviter tout artifice, ainsi que tout changement qui n'est pas absolument indiqué. Ce n'est que sur une base stable que nous obtiendrons la sûreté dans la partie mécanique et professionnelle du service. L'assurance seule peut créer la confiance en soi-même et celle-ci est la base de toute autorité.

Le fait que la section militaire de l'Ecole polytechnique est en dehors du cadre de l'armée est une entrave à la *formation de nos jeunes instructeurs*. Les mauvaises conditions d'avancement dans le corps d'instruction découragent beaucoup d'éléments capables. Nous ne pouvons faire trop pour relever la considération de notre corps d'instructeurs, dans lequel des hommes de haute valeur se dévouent à leur tâche.

Il faut que la confiance réciproque règne entre les instructeurs et les officiers de troupe. Le niveau intellectuel élevé

de nos officiers de milice exige que ceux qui doivent les instruire soient des esprits de tout premier ordre. L'instruction et l'éducation données doivent être telles que nulle part l'officier de milice n'ait l'impression qu'il perd un temps précieux au service d'instruction.

L'influence du corps d'instruction n'est vraiment profonde que si l'instructeur vit et agit en contact intime avec le caractère du peuple.

Dans la *formation de l'officier*, l'essentiel est, comme le général Wille le répétait sans cesse, le développement de la personnalité. Il faut faire régner le bon sens et éviter d'imposer des schémas et des marottes. Les méthodes de combat moderne ont l'avantage de favoriser l'esprit d'initiative et l'action. L'intervention constante du supérieur produit l'effet contraire.

Dans les écoles de recrues, nous n'avons peut-être pas réalisé partout l'équilibre entre les moyens d'éducation formels et les exercices qui sont en relation directe avec le service du soldat en campagne. N'oublions pas qu'un *service en campagne bien fait*, dans des circonstances difficiles (travail de nuit, par le mauvais temps, etc.) a une grande valeur éducative et contribue à affermir la discipline. Nous en avons fait mainte fois l'expérience dans la cavalerie.

L'introduction de la méthode de *gymnastique* rationnelle et intensive du lieut.-colonel Müllly a certainement eu une heureuse influence tant sur l'esprit de la troupe (courage, décision, volonté) que sur le développement physique des individus.

Avant de terminer, un mot sur l'*organisation de notre commandement suprême*. Cette question a été traitée fort sérieusement, ces dernières années, et à plusieurs reprises, dans notre presse militaire, par des hommes compétents. La direction de nos affaires militaires est aujourd'hui répartie entre :

- le département militaire fédéral,
- le chef du service de l'Etat-major général,
- la commission de défense nationale.

Cette triple direction, dont aucun élément n'a sa part de responsabilité clairement définie en cas de guerre, présente

des inconvénients qui ne frappent pas en temps de paix l'observateur superficiel. Les initiés, par contre, perçoivent de suite le manque d'une autorité universellement reconnue ainsi que d'une « unité de doctrine ».

Actuellement, le mal est moins apparent parce que nous avons le bonheur d'avoir à la tête du département militaire fédéral un homme dans lequel nous pouvons avoir toute confiance sous tous les rapports. Mais il n'en sera peut-être pas toujours ainsi.

Le *chef du département militaire* est avant tout homme d'Etat ; cette fonction peut aussi être confiée à un civil.

La *commission de défense nationale* est une instance consultative qui n'offre aucune garantie d'unité de doctrine pendant un certain laps de temps ; plus ses membres seront des individualités puissantes, moins il y aura d'unité et de continuité de vues dans la commission. Cette instance a le défaut de toutes les commissions ; elle n'a pas de responsabilités bien tranchées à prendre. Or, nous savons tous que la responsabilité personnelle est la base de la direction énergique et sûre de toute entreprise, et aussi de toute institution militaire.

Le *chef du service de l'état-major général* n'a, actuellement, aucune autorité légale sur les chefs de l'armée, qui forment la commission de défense nationale. Il n'est pas même, dans cette commission, « *primus inter pares* » puisqu'il ne revêt pas le plus haut grade.

On a proposé deux moyens de remédier à cet état de choses :

Créer un poste de « Chef d'arme de l'armée » comme le proposait le général Wille dans son rapport sur le service d'occupation des frontières, ou bien, donner au chef du service de l'état-major général une situation prépondérante.

Cela nécessiterait une réorganisation du dit service, de façon à décharger le chef et à le mettre à même d'exercer sa responsabilité augmentée.

Quelle solution préférer ? Il faut préparer la réorganisation de notre Etat-major d'armée en tenant compte des rapports réciproques entre le service territorial et des étapes,

le haut commandement et l'autorité suprême, ainsi que du passage de l'état de paix à l'état de guerre.

Décision difficile et délicate ! Il ne s'agit pas de contester la suprématie du pouvoir civil sur l'autorité militaire, mais on ne saurait tarder plus longtemps à aborder cette importante question.

J'ai estimé de mon devoir d'en toucher un mot ici pour appuyer vigoureusement ce qui a été écrit à ce sujet dans nos journaux militaires.

* * *

Je termine ! Dans le domaine militaire, il faut, dans la limite des moyens dont nous disposons, rechercher la meilleure qualité, la perfection, comme nous le voyons faire autour de nous dans le domaine économique.

Inspirons-nous de cet exemple, nous miliciens suisses, et efforçons-nous d'atteindre à la perfection dans le cadre de nos institutions politiques. Il y aura pour cela à lutter parfois durement contre la routine et l'indolence.

Notre but est le maintien de notre Confédération.

Ce but est digne de tous les efforts des meilleurs d'entre nous.

WILDBOLZ.

